

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MARS 2011

L'an deux mil onze, le lundi 07 mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 28 février 2011, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

Présents : Y. ARCHAMBAUD, P. BARTHOU, S. BLANCHARD, H. BOISSON, V. FRÉDÉRIC, S. GENAUDEAU, P. GENEAU, C. GOUIN, B. GUILLET, et S. LAVILLE.

Absente excusée : Mariannick LAURAINÉ qui a donné pouvoir à Yves ARCHAMBAUD.

Secrétaire de séance : Sylvie LAVILLE.

Le procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2011 est adopté à l'unanimité.

2011/03/01 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2010

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,
- après s'être assuré que le comptable municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2010,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2011/03/02 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le conseil municipal, à l'unanimité, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Yves ARCHAMBAUD, après s'être fait présenter par Monsieur Pierrick GENEAU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2010 :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut de résumer ainsi

INVESTISSEMENT

Report excédentaire N-1	44 618,15
Dépenses de l'exercice	121 925,30
Recettes de l'exercice	79 420,61
Résultat cumulé	2 113,46

FONCTIONNEMENT

Report excédentaire N-1	135 295,80
Dépenses de l'exercice	55 116,76
Recettes de l'exercice	77 162,25
Résultat cumulé	157 341,29

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2011/03/03 - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé le 07 mars 2010, le compte administratif pour 2010 qui présente les résultats figurant sur le tableau en annexe,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2011,

Décide, à l'unanimité, sur proposition du Maire, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- affectation à l'excédent d'investissement reporté (compte 001) :	2 113,46 €
- affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) :	55 326,54 €
- affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002) :	102 014,75 €

2011/03/04 - HEURES SUPPLÉMENTAIRES SECRÉTAIRE

Monsieur le Maire précise que la secrétaire de mairie est amenée à effectuer des heures supplémentaires pour faire face à un surcroît de tâches administratives, et qu'il convient de les lui rémunérer.

De même, dans le cadre des consultations électorales, la secrétaire de Mairie doit assurer des travaux supplémentaires, notamment en soirée et les samedis et dimanches.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, à compter du 1^{er} janvier 2011, décide la rémunération :

- des heures supplémentaires selon taux et législation en vigueur,
- des heures supplémentaires pour élections selon le taux déterminé par l'indice majoré + NBI et le barème de traitement en vigueur lors des consultations électorales.

2011/03/05 - BUREAU DE VOTE DES 20 ET 27 MARS 2011

Dans le cadre des élections cantonales des 20 et 27 mars prochains, chacun a pris rang pour assurer une permanence de 8 h à 18 h.

2011/03/06 - CONVENTION SPA 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la convention suivante pour l'année 2011 :

La SPA, agissant en qualité de fourrière, s'engage à venir prendre, dans les meilleurs délais, tout animal dont le propriétaire n'a pu être identifié et qui aura été recueilli et capturé sur le territoire de la commune conventionnée. La présence de cet animal devra être signalée à la SPA par les services de la mairie ou de la gendarmerie.

La commune s'engage à verser, pour l'année 2011, à la SPA de SAINTES, une contribution de 0,235 € par habitant (155), soit la somme de 36,43 €.

2011/03/07 - LOCATION D'UNE COMPOSITION FLORALE

Le contrat de location de compositions florales et de décorations qui agrémentent le bureau d'accueil des administrés arrive à échéance.

Monsieur le Maire propose de reconduire ce contrat dont le coût annuel pour 2010 était de 78,00 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2011/03/08 - LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

La FDGDON a organisé 2 réunions, à MARIGNAC et à MONTILS, pour organiser la régulation des populations de ragondins et de rats musqués.

La CDCHS a alloué une subvention de 6 000 € à la FDGDON pour lutter contre ces nuisibles.

Chaque commune est invitée à fournir, pour 2011, une liste nominative des tireurs, détenteurs d'un permis de chasse. En accord avec Hervé BOISSON, Président de l'ACCA de ST SEURIN DE PALENNE, la liste proposée est composée de Hervé BOISSON et Stéphane GENAUDEAU.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

2011/03/09 - DÉNOMINATION DE LA RUE DU LOTISSEMENT

Monsieur le Maire expose que l'extension du lotissement implique la création d'une nouvelle voie. La numérotation de la rue du Petit Cailleau est telle qu'elle ne peut convenir pour cette extension. Il convient donc de choisir un nouveau nom de rue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer cette voie "rue des Trois Noyers".

2011/03/10 - INVESTISSEMENTS 2011

Voirie : chemin communal entre St Seurin et Pérignac, chemins blancs Cailleau, des Vignes et fief d'Orville, rue des Jardins Fleuris. Enrobé autour de la pompe
Bâtiments : Electricité mairie et salle associative, rayonnages pour bibliothèque
Cuisine : 2 tables inox
Logement : Peinture + grilles d'aération à revoir au départ des locataires
Eclairage : Candélabres + prises à rajouter
Guirlandes : Compléter la série des illuminations de Noël
Eglise : 2 spots de lecture + électricité + prises + bancs extérieurs

2011/03/11 - INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION

Une proposition d'inauguration en commun avec Colombiers a été proposée par le Syndicat des Eaux. Cette idée ne reçoit pas l'agrément du conseil municipal.

2011/03/12 - SOIRÉE MUSICALE A L'ÉGLISE DE ST SEURIN

Dans le cadre des Estivales 2011, la CDCHS nous propose un concert dans l'église de ST SEURIN le vendredi 5 août à 21 heures.

QUESTIONS DIVERSES

2011/03/13 - LOTISSEMENT

L'ouverture des plis de l'appel d'offres a eu lieu. 10 réponses avaient été reçues. Le marché était prévu à 88 053 € HT. La SO PO TP a remporté le marché pour 56 667 € HT. La première réunion de chantier doit se tenir le 11 mars et le premier rendez-vous chez le notaire le 23 mars.

2011/03/14 - SYNDICAT INFORMATIQUE

Stéphane GENAUDEAU assistera à l'assemblée générale du 17 mars

2011/03/15 - ADELFA/SIEMLFA

Adhésion de nouvelles communes (Rouffiac, St Sever et Brives). Un nouveau poste doit être implanté à Montils.

2011/03/16 - RÉUNIONS

21/03 : commission des finances

28/03 : conseil municipal

31/03 : commission communale des impôts directs

2011/03/17 - DROITS DE PLANTATION

Pour information, les conseillers généraux du département nous ont fait part de la motion qu'ils ont adressée au parlement européen pour que soit retiré le projet de libéralisation des droits de plantation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 h 15.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

V. FREDERIC

P. GENEAU

P. BARTHOU

S. BLANCHARD

H. BOISSON

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

B. GUILLET

Y. ARCHAMBAUD p/o M. LAURINE

S. LAVILLE